NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 23 octobre 2020, est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Intitulé:** *Energy Conservation Program for Appliance Standards: Energy Conservation Standards for Residential Furnaces and Commercial Water Heaters* (Programme d'économie d'énergie. Normes pour les appareils: Normes d'économie d'énergie pour les calorifères à usage domestique et les chauffe-eau à usage commercial)

|  |
| --- |
| **Motif de l'addendum:** |
| [X] | Modification du délai pour la présentation des observations - date: 9 novembre 2020 |
| [ ] | Adoption de la mesure notifiée - date: |
| [ ] | Publication de la mesure notifiée - date: |
| [ ] | Entrée en vigueur de la mesure notifiée - date: |
| [ ] | Accès au texte final de la mesure[[1]](#footnote-1): |
| [ ] | Retrait ou abrogation de la mesure notifiée - date:Cote pertinente si la mesure fait l'objet d'une nouvelle notification: |
| [ ] | Modification de la teneur ou du champ d'application de la mesure notifiéeNouveau délai pour la présentation des observations (le cas échéant): |
| [ ] | Publication de directives d'interprétation et accès au texte1: |
| [X] | Autres: <https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2020-10-22/html/2020-23318.htm><https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2020-10-22/pdf/2020-23318.pdf><https://members.wto.org/crnattachments/2020/TBT/USA/20_6387_00_e.pdf> |

**Teneur:** *Energy Conservation Program for Appliance Standards: Energy Conservation Standards for Residential Furnaces and Commercial Water Heaters* (Programme d'économie d'énergie. Normes pour les appareils: Normes d'économie d'énergie pour les calorifères à usage domestique et les chauffe-eau à usage commercial); Avis de Règle interprétative finale

ORGANISME: *Office of Energy Efficiency and Renewable Energy, Department of Energy* (Office de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables du Département de l'énergie)

ACTION: Prolongation du délai pour la présentation d'observations par le public

RÉSUMÉ: En réponse à une demande d'élaboration de réglementation présentée le 18 octobre 2018 (Gas Industry Petition), le Département de l'énergie (DOE) a publié ladite demande dans le Federal Register du 1er novembre 2018 pour consultation publique et présentation d'observations, puis le DOE a publié une proposition de règle interprétative dans le Federal Register du 11 juillet 2019. Après un examen minutieux des observations du public concernant la proposition de règle interprétative, le DOE a décidé de considérer provisoirement une structure de catégories plus étendue qui permet de maintenir la compatibilité avec les catégories de ventilation existantes. Le 24 septembre 2020, le DOE a publié un avis de proposition de réglementation interprétative supplémentaire ("NOPIR"). Le 25 septembre 2020 et le 6 octobre 2020, le DOE a également reçu des observations demandant une prolongation de la période pour la formulation d'observations sur le NOPIR. Le 29 septembre 2020, le DOE a reçu une observation des personnes qui avaient présenté la Gas Industry Petition réclamant le traitement rapide de leur demande. Mettant en balance ces demandes concurrentes, le DOE prolonge la période pour la présentation d'observations et de données au sujet du NOPIR jusqu'au 9 novembre 2020.

CALENDRIER: Le délai pour la présentation d'observations au sujet du NOPIR publié le 24 septembre 2020 (85 FR 60090) est prolongé jusqu'au 9 novembre 2020. Le DOE acceptera les observations, données et renseignements en rapport avec ce NOPIR jusqu'au 9 novembre 2020 (date limite de réception).

Cette prolongation du délai pour la présentation d'observations par le public; l'avis de Règle interprétative finale ainsi que l'avis de proposition de réglementation interprétative supplémentaire; l'invitation à formuler des observations publiée le 24 septembre 2020 et notifiée au moyen du document [G/TBT/N/USA/1655](http://tbtims.wto.org/en/Notifications/Search?ProductsCoveredHSCodes=&ProductsCoveredICSCodes=&DoSearch=True&ExpandSearchMoreFields=False&NotifyingMember=&DocumentSymbol=USA/1655&DistributionDateFrom=&DistributionDateTo=&SearchTerm=&ProductsCovered=&DescriptionOfContent=&CommentPeriod=&FinalDateForCommentsFrom=&FinalDateForCommentsTo=&ProposedDateOfAdoptionFrom=&ProposedDateOfAdoptionTo=&ProposedDateOfEntryIntoForceFrom=&ProposedDateOfEntryIntoForceTo=) portent le numéro de dossier de consultation (docket) EERE-2018-BT-STD-0018. Le dossier est disponible à l'adresse <http://www.regulations.gov/docket?D=EERE-2018-BT-STD-0018> et permet d'accéder aux documents principaux et aux documents justificatifs, ainsi qu'aux observations reçues. Les documents sont également disponibles sur le site [Regulations.gov](http://www.regulations.gov/) en effectuant une recherche par numéro de dossier (*docket* *number*). Les Membres de l'OMC et leurs parties prenantes sont priés de formuler des observations à l'intention du point d'information OTC des États-Unis. Les observation reçues par le point d'information OTC des États-Unis de la part des Membres de l'OMC et de leurs parties prenantes seront transmises à l'organisme de réglementation et seront aussi versées au [dossier](http://www.regulations.gov/docket?D=EERE-2018-BT-STD-0018) sur Regulations.gov si elles sont reçues pendant le délai prévu pour la présentation des observations.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

1. Il est possible d'indiquer une adresse de site Web, de joindre un fichier en format pdf ou de fournir tout autre renseignement permettant d'accéder au texte de la mesure finale et/ou des directives d'interprétation. [↑](#footnote-ref-1)